

# Formations en Oncologie et Soins palliatifs

DAS 2019

Diploma of Advanced Studies

CAS 2019-2020

Certificate of Advanced Studies

Cette formation postgrade est de 15 ECTS pour le CAS et de 30 ECTS pour le DAS, destinée aux professionnel-le-s de la santé.



**Buts**

L'évolution des compétences nécessaires à la prise en charge de patients et de leurs proches en soins en oncologie et soins palliatifs a été particulièrement marquée ces dernières années.

Ces formations permettent d'acquérir des compétences par modules dans chacun de ces champs en deux niveaux. Le CAS couvre les soins en oncologie (génétique et cancer ; appuis scientifiques, conseils et travail en réseaux) ainsi que les concepts de base et gestion des symptômes en soins palliatifs. Au niveau du DAS, l'expertise complémentaire développée s'appuie sur les soins en oncologie (conseils, soutien et éducation), le leadership clinique en soins palliatifs et la réalisation d'un travail de diplôme de type projet d'amélioration clinique.

**Contenu de la formation**

Le CAS HES-50 en Oncologie et Soins palliatifs est constitué de 3 modules thématiques de 5 ECTS chacun.

Le DAS HES-50 en Oncologie et Soins palliatifs est composé, en plus des modules du CAS qui sont un pré-requis, de 3 modules dont le travail de diplôme. Nos Formations utilisent une plateforme e-learning indispensable pour les participant-e-s.

**Organisation de la formation****CAS HES-50 en Oncologie et Soins palliatifs :**

- 15 ECTS (144 heures de cours et 306 heures de travail guidé/personnel).
- Cette formation est en cours d'emploi sur une année par session en présentiels de 2 à 3 jours successifs.

**DAS HES-50 en Oncologie et Soins palliatifs :**

- 30 ECTS (270 heures de cours et 630 heures de travail guidé/personnel).
- Cette formation est en cours d'emploi sur deux années par session en présentiels de 2 à 3 jours successifs.

**Partenariat**

Cette formation est en partenariat avec les Hôpitaux Universitaires Genevois.

**Module 1 (M1) – 5 ECTS - CAS / DAS****ONCOLOGIE : GÉNÉTIQUE ET CANCER**

- Connaître le processus de développement (oncogenèse), la classification tumorale, les facteurs génétiques contribuant au développement des maladies cancéreuses, les prédispositions génétiques actuellement connues, et les perspectives de recherche et développement dans le domaine des traitements oncologiques.
- Savoir évaluer le degré de compréhension du diagnostic de cancer de la personne concernée et de ses proches et de la phase de la maladie qu'ils traversent et offrir des informations et explications claires et adaptées.
- Explorer les spécificités, l'incidence, la prévalence et les conséquences de la maladie cancéreuse pour les personnes, familles, communautés.
- Découvrir les facteurs environnementaux à risque pour la santé des personnes, les moyens de prévention et les actions de dépistage.
- Renforcer ses connaissances en matière de standards et de recommandations, en référence aux bonnes pratiques développées par les associations professionnelles et les sociétés savantes nationales et internationales (EONS, SOS, Ligue suisse contre le cancer). Prendre connaissance des programmes nationaux contre le cancer, des objectifs posés et y contribuer.
- Assurer aux personnes soignées, familles et communautés des soins infirmiers et médico-délégués validés par des standards reconnus scientifiquement, actualisés et soutenant leur qualité de vie.
- Garantir la sécurité de la personne malade, de ses proches et du personnel lors de l'administration de médicaments anti-tumoraux et de traitements radio-thérapeutiques comportant des risques pour la santé, en utilisant des connaissances actualisées en oncologie, pharmacologie, génétique, administration et élimination des cytostatiques dans une perspective de développement durable.
- Connaître les effets indésirables des traitements, savoir mener une évaluation clinique systématique de la personne soignée en vue de les détecter, mettre en place les actions adaptées et individualisées nécessaires, anticiper les risques et les complications tout en s'appuyant sur des connaissances actualisées.
- Promouvoir la santé en contribuant dans sa pratique quotidienne aux transformations des pratiques institutionnelles en regard des standards de qualité et de sécurité dans la perspective durable et respectueuse de la personne et de ses proches.

**Module 2 (M2) – 5 ECTS - CAS / DAS****CONCEPTS DE BASE ET GESTION DES SYMPTÔMES EN SOINS PALLIATIFS**

- Consolider son expertise clinique afin de réaliser des projets de soins adaptés et spécifiques, respectant les valeurs et les principes des soins palliatifs, en partenariat avec la personne soignée et son entourage.
- Renforcer ses appuis en matière de standards, en faisant référence aux bonnes pratiques développées par les associations professionnelles et les sociétés savantes, nationales et internationales (EAPC, Palliative-CH), en prenant connaissance de la stratégie nationale en matière de soins palliatifs et en participant à des projets de recherche et d'innovation.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de soins basés sur les connaissances scientifiques, l'expérience professionnelle, les préférences du patient/client/résident, tenant compte des enjeux éthiques.
- Intégrer les déterminants d'une collaboration intra et interprofessionnelle pour gérer les situations de soins palliatifs et mobiliser, au besoin, les différents acteurs du réseau.
- Promouvoir la qualité des soins, l'utilisation des résultats de la recherche et participer aux projets d'innovation et de changement en soins palliatifs.
- Développer un esprit critique en matière de politiques sanitaires dans le domaine des soins palliatifs et soutenir leur mise en œuvre.

**Module 3 (M3) – 5 ECTS - CAS / DAS****ONCOLOGIE : APPUIS SCIENTIFIQUES, CONSEILS ET TRAVAIL EN RÉSEAU**

- Développer des compétences permettant de construire avec les personnes, familles concernées par une maladie cancéreuse des projets de soins soutenant leurs choix et leur qualité de vie ; situer sa pratique professionnelle et mettre en œuvre des stratégies leur offrant des prestations fondées scientifiquement, actualisées, garantissant la qualité des soins.
- Renforcer ses connaissances en matière de standards et de recommandations, en référence aux bonnes pratiques développées par les associations professionnelles et les sociétés savantes nationales et internationales (EONS, SOS, Ligue suisse contre le cancer). Prendre connaissance des programmes nationaux contre le cancer, des objectifs posés et y contribuer.
- Fortifier, dans sa pratique professionnelle quotidienne, les aspects pédagogiques et de conseil en vue de soutenir les personnes, familles, communautés dans la compréhension du diagnostic de cancer et de ses diverses implications, en vue de renforcer leurs capacités à faire des choix éclairés et leurs ressources pour faire face.
- Appuyer sa pratique professionnelle sur des résultats de recherches en science infirmière et en sciences connexes, ainsi que sur des savoirs expérimentiels en lien avec le champ de l'oncologie.

**Module 4 (M4) – 5 ECTS - DAS****ONCOLOGIE : CONSEILS, SOUTIEN ET ÉDUCATION**

- Explorer les différentes orientations et perspectives rencontrées par les personnes, familles concernées dans le champ de l'oncologie (soins infirmiers spécialisés, réinsertion professionnelle, réadaptation oncologique, soutien, oncogériatrie, psycho-oncologie,...)
- Développer sa connaissance des offres (régionales, nationales et internationales), des spécificités, des perspectives des pluri-professionnels et des institutions engagés dans le champ de l'oncologie en vue de pouvoir orienter les personnes, familles, communautés au long de leurs parcours ; en vue de prendre part et soutenir la richesse inhérente à la collaboration interprofessionnelle, interinstitutionnelle et interdisciplinaire.
- Démontrer un engagement fondé sur le respect de la dignité humaine, une posture éthique, un positionnement argumenté en référence à la déontologie, afin de contribuer à des pratiques professionnelles exemplaires en regard des missions, des standards de qualité et de sécurité dans une perspective durable ; afin de participer en équipe interdisciplinaire aux ajustements des pratiques institutionnelles et de réseau.
- Soutenir, par sa pratique professionnelle, le maintien de la qualité de vie des personnes concernées par un cancer et de leurs proches ; leur garantir l'accessibilité aux ressources professionnelles existantes.
- Répondre aux demandes de connaissances des personnes, proches et populations concernées par les maladies oncologiques et/ou les soins palliatifs.
- Exercer un rôle de conseil et mettre en œuvre des activités d'éducation, individuelles ou collectives, centrées sur les attentes et les besoins des personnes malades et de leurs proches.
- Être capable de construire, avec d'autres professionnels, des référentiels de bonnes pratiques sur la base de résultats de recherche actualisés, documents, enquêtes et expériences de démarches réflexives en équipes.
- Assurer la diffusion de bonnes pratiques d'administration des traitements anticancéreux et de suivi des effets adverses.
- Accompagner le développement d'une posture réflexive en animant des séquences d'analyses de situations complexes et de formation.
- Intégrer, dans des activités d'enseignement-apprentissage, les connaissances actualisées en oncologie et en soins palliatifs.

**Module 5 (M5) – 5 ECTS - DAS****LEADERSHIP CLINIQUE EN SOINS PALLIATIFS**

- Agir en expert clinique dans les situations complexes en considérant le parcours de la personne concernée et de ses proches dans le système de soins.
- Soutenir les personnes concernées par un cancer dans l'élaboration d'un plan thérapeutique anticipé en adaptant son mode d'intervention à la situation et aux souhaits des personnes.
- Développer sa posture de leader et l'expérimenter en équipe en situation de changement.
- Accompagner les équipes pluri-professionnelles dans la réalisation de projets de soins spécifiques en partenariat avec la personne soignée et son entourage, en respectant leurs valeurs.
- Être capable de sélectionner et d'utiliser des connaissances interdisciplinaires théoriques, scientifiques et méthodologiques afin de mettre en œuvre, en équipe pluri-professionnelle, des procédures de soins efficaces et sûres.
- Être capable de se positionner, d'explicitier sa posture en utilisant un cadre de référence, de s'appuyer sur des principes éthiques et de favoriser la délibération au sein des équipes.
- Accompagner le développement d'une posture réflexive en animant des séquences d'analyses de situations complexes et de formation.
- S'impliquer, promouvoir et coordonner la collaboration interprofessionnelle et interinstitutionnelle lors de situations complexes, afin d'élargir les possibilités d'offrir des soins de qualité.

**Module 6 (M6) – 5 ECTS - DAS****TRAVAIL DE DIPLÔME**

- Guider des conceptions et réalisations de projets cliniques d'innovation et de changement dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des soins en équipe pluri-professionnelle.
- Capacité à se questionner, à thématiser et à mettre en perspective des pratiques pluri-professionnelles dans le contexte de réalités institutionnelles. Développer un esprit critique en matière de recherche, d'innovation et de politiques sanitaires, soutenir leur ajustement et leur mise en œuvre.
- Contribuer au processus d'évaluation continue de la qualité des soins en prenant en considération les standards et les outils d'évaluation de la qualité.
- Collaborer avec les équipes de recherche afin d'identifier les problématiques cliniques pertinentes pour la recherche et contribuer à intégrer les pratiques exemplaires au sein de son institution.

**Dates de la formation**

Le démarrage de la formation est tributaire d'un nombre suffisant de participant-e-s.

**Dates des modules du DAS**

2019				
Janvier	28	29	30	Démarrage et Module 4 et 5
Février	25	26	27	Module 4
Mars	25	26	27	Module 5 et 6
Mai	06	07	08 09	Module 4
Juin	12	13	14	Module 5 et 6
Septembre	16	17	18 (1/2 jour) 30	Module 5 et 6
Octobre	01 (1/2 jour)			Module 6
Décembre	02			Module 6

**Dates des modules du CAS**

2019				
Septembre	09	10	11	Démarrage et Module 1
Octobre	07	08	09	Module 1
Novembre	04	05	06	Module 1 et 3
Décembre	03	04		Module 2 et 3
2020				
Février	03	04	05	Module 2 et 3
Mars	02	03	04	Module 2 et 3
Mars-Avril	30	31	01	Module 2 et 3
Mai	04	05	06	Module 2 et 3
Juin	02	03		Module 3 et évaluation

**Attention :** les dates et les répartitions peuvent être modifiées par l'institution de formation en cas de situations particulières.

**Conditions de certification**

La certification du CAS ou du DAS est liée aux validations de tous les Modules et au Travail de diplôme pour le DAS.

Pour l'obtention du titre :

**CAS HES-SO****en Oncologie et Soins palliatifs**

15 ECTS

**DAS HES-SO****en Oncologie et Soins palliatifs**

30 ECTS

La ou le participant-e doit satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes :

- Obtenir les crédits correspondant aux Modules de formation et au Travail de diplôme pour le DAS
- Être présent-e durant au moins 80% du temps de la formation.

**Titre obtenu**

Certificate of Advanced Studies HES-SO en Oncologie et Soins palliatifs

Diploma of Advanced Studies HES-SO en Oncologie et Soins palliatifs

**Comité pédagogique**

Les membres du Comité pédagogique sont :

- Monsieur Frédéric Fournier, chargé de cours, HES
- Madame Florence Rochon, infirmière spécialisée clinique, HUG
- Madame Gora Da Rocha, maître d'enseignement, HES
- Madame Régine Laroutis Monnet, chargée de cours, HES

**Conditions d'admission**

Les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

- Être au bénéfice d'un diplôme d'une haute école de la santé de BSc. HES en Soins infirmiers (titre de bachelor ou jugé équivalent par la HES-SO) ;
- Bénéficier d'une expérience professionnelle d'une année pour le CAS et d'au moins deux années pour le DAS dans le domaine de la santé et les champs des soins en oncologie et/ou des soins palliatifs.

**Lieu de formation**

La formation aura lieu sur les sites de la HEdS-Genève et des HUG.

Les participant-e-s seront prévenu-e-s à l'avance des lieux de sessions de formation.

**Frais d'inscription et de formation**

La taxe d'inscription se monte à **CHF 200.-**. Cette somme n'est pas remboursable, même si le ou la candidat-e renonce à suivre la formation pour raisons médicales, personnelles ou institutionnelles.

Par ailleurs, le coût de la formation est de **CHF 5'300.-** pour les modules du CAS et de **CHF 5'500.-** pour les modules du DAS, payable avant le démarrage de la formation et une fois l'inscription et le démarrage de la formation confirmé.

Ce coût comprend les enseignements, l'encadrement, la supervision, l'organisation, la coordination et le matériel pédagogique de type support de cours.

**Reconnaissance d'équivalence et/ou d'acquis (VAE)**

Toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'équivalence peut être déposée auprès du secrétariat de la formation. Chaque situation est examinée par le comité pédagogique et avalisée par le comité de pilotage. Un émolument fixé à CHF 500.- s'applique lors de ce type de demande quel qu'en soit le résultat final.

**Modalités d'inscription**

Votre dossier complet est à retourner au moment de l'ouverture des inscriptions: **du 1er septembre au 30 novembre 2018**

au Secrétariat de la Formation continue  
HEdS – Genève  
Avenue de Champel 47  
CH - 1206 Genève  
T +41 22 388 56 30  
fc.heds@hesge.ch

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet :  
[www.hesge.ch/heds/fc](http://www.hesge.ch/heds/fc)

Le nombre de places est limité à 24.

**Les candidat-e-s sont prié-e-s de retourner :**

- Le formulaire d'inscription avec sa photo
- Une photo format numérique (jpeg) à envoyer par mail à [fc.heds@hesge.ch](mailto:fc.heds@hesge.ch) (avec votre nom/prénom et formation à laquelle vous vous inscrivez)
- Le curriculum vitae
- La lettre de motivation
- La photocopie du-des diplôme-s
- La photocopie d'une pièce d'identité
- La photocopie lisible du récépissé postal du versement ou la preuve du virement des frais d'ouverture de dossier (CHF 200.- ou si VAE CHF 500.-) CCP 14-22103-1 HES-SO Genève - HEdS 1206 Genève (motif CAS ou DAS OSPA / G700012PGOSP et votre nom).

**Désistement**

Seuls les désistements ou annulations écrits sont pris en considération.

La taxe d'inscription reste acquise à la HEdS - Genève.

En cas de désistement plus de 21 jours avant le début de la formation, les frais de formation sont intégralement remboursés.

En cas de désistement entre le 21ème et le 2ème jour avant le début de la formation, la moitié des frais de formation sont remboursés.

Un désistement dès le 1er jour avant le début de la formation ou un abandon ne donne lieu à aucun remboursement.

Certificate of Advanced Studies

## **ONCOLOGIE ET SOINS PALLIATIFS**

### **Comité de pilotage**

#### **HEdS-GENÈVE**

M.-L. Kaiser  
Directrice

M. O. Tejerina  
Responsable Formation continue  
Et Prestations de service

#### **Responsable de la formation**

HEdS-GENÈVE  
M. Fr. Fournier  
Chargé de cours  
Avenue de Champel 47  
CH - 1206 Genève  
frederic.fournier@hesge.ch

#### **HUG**

Mme Ch. Renais  
Coordinatricce de formation  
Centre Recrutement, parcours,  
compétences & formation

Mme M.-J. Roulin  
Directrice adjointe des soins

#### **Secrétariat principal de la formation**

HEdS-GENÈVE  
Mme O. Longo  
Formation continue  
Avenue de Champel 47  
CH - 1206 Genève  
fc.heds@hesge.ch  
T +41 22 388 56 30

Plus d'information sur  
[www.hesge.ch/heds/fc](http://www.hesge.ch/heds/fc)  
[www.hug-ge.ch/formations-specialisees-en-soins](http://www.hug-ge.ch/formations-specialisees-en-soins)